

EVOLUTION DE LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE

Prise en compte du handicap
et accessibilité pour tous

PRESENTATION

- **LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE D'ACCESSIBILITE JUSQU'ALORS**
- **L'ACCESSIBILITE POUR TOUS**
- **CREATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE**

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA COMMISSION ACCESSIBILITE

- Proposer 2 à 3 commissions par an, rassemblant l'ensemble des membres (sans différencier le handicap auditif comme jusqu'alors)
- **Elargir la composition :**
 - Intégrer de nouvelles associations représentatives d'autres types de handicaps (handicap intellectuel, psychique, polyhandicaps)
 - 1 membre de Lorient Plus pourrait représenter les personnes âgées concernées par les problématiques de l'accessibilité
 - Une représentation d'associations autour du handicap des enfants peut être envisagée (Il existe déjà un réseau handicap mené par le service enfance de la Ville de Lorient (0 à 6 ans))
- **Elargir les sujets :**
 - Proposer un bilan annuel de l'accessibilité des espaces publics et des ERP
 - Maintenir la présentation des projets d'aménagement urbains sur la Ville de Lorient
 - Présenter des actions menées par des services de la ville qui favorisent l'accessibilité sur la Ville comme base d'échange autour d'une thématique (sport, loisirs, culture, citoyenneté...)

VALORISER LES ACTIONS DE LA VILLE PAR UNE COOPERATION INTER- SERVICES

- Un 1^{er} état des lieux est nécessaire pour connaître les actions menées par les services de la Ville dans le champ du handicap et de l'accessibilité,
- Ensuite, lors de chaque commission, une action favorisant l'accessibilité sera présentée et servira de base d'échange sur la thématique concernée
- Un groupe de travail pourrait être constitué pour proposer un regard sur le handicap lors de certains temps forts organisés par la Ville
- Un document fondateur pourrait être envisagé à moyen terme en s'appuyant sur un projet transversal et une mobilisation des différents services de la Ville ainsi que ses partenaires
- A cette occasion, un temps fort pourrait être organisé pour sensibiliser les citoyens

EVOLUTION CONCERNANT L'ACCESSIBILITE TECHNIQUE (HORS COMMISSION)

- **ESPACES PUBLICS** : (DGST)
 - Le service mobilité de la Ville de Lorient réceptionne les **fiches de doléances** et oriente vers les services concernés pour la réalisation des travaux au fur et à mesure.
 - La mise en **accessibilité des voiries, dont un programme spécifique pour le centre-ville et des quais de bus**, est programmée dans un plan pluriannuel.
 - Une procédure prévoyant des **visites sur site** avec des représentants des associations (désignés par la commission accessibilité), avant et après chaque aménagement urbain, serait généralisée aux autres services techniques.
- **ERP** : (Direction Architecture et Patrimoine)
 - Elaboration d'un **agenda d'accessibilité programmée**.
- **GRANDS PROJETS** : (Pôle AET ou DEC)
 - Souvent à l'échelle de l'agglomération, ces projets sont présentés à la commission intercommunale. Pour éviter les doublons, seuls les **aménagements urbains** sur la Ville de Lorient seraient présentés en commission.